

## JAUME BARTUMEU CASSANY

### PRÉNOM ET NOMS

Jaume BARTUMEU CASSANY  
Conseiller général (Député) Président du  
Groupe Parlementaire Social-démocrate.

### DATE DE NAISSANCE

10 novembre 1954

### LIEU DE NAISSANCE

Andorra la Vella

### ETAT CIVIL

Marié, père de deux enfants.

### ETUDES RÉALISÉES

Licencié en Droit par l'Université de Barcelone. Etudes de droit à l'Université des Sciences sociales de Toulouse.

### PROFESSION

Avocat inscrit au bureau d'Andorre depuis 1982.

### FONCTIONS PUBLIQUES

Ministre des finances, commerce et industrie du gouvernement d'Andorre (janvier 1990-avril 1992)

Elu Conseiller Général (Député) pour la circonscription d'Andorra la Vella (1992-1993). Président de la Commission législative de l'Economie, des Finances et de la Communauté Européenne; membre de la Commission législative chargée du processus constituant et de la Commission Permanente du Conseil Général d'Andorre (Parlement).

Elu Conseiller Général (Député) le 12 décembre 1993, lors des nouvelles élections qui suivent la promulgation de la Constitution. Président du groupe parlementaire NOVA DEMOCRACIA et Président de la Commission législative de politique extérieure. Membre de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe depuis Janvier 1995. Réélu en avril 2001 et avril 2005.

Depuis 2001 est le leader parlementaire du P.S.

### AUTRES

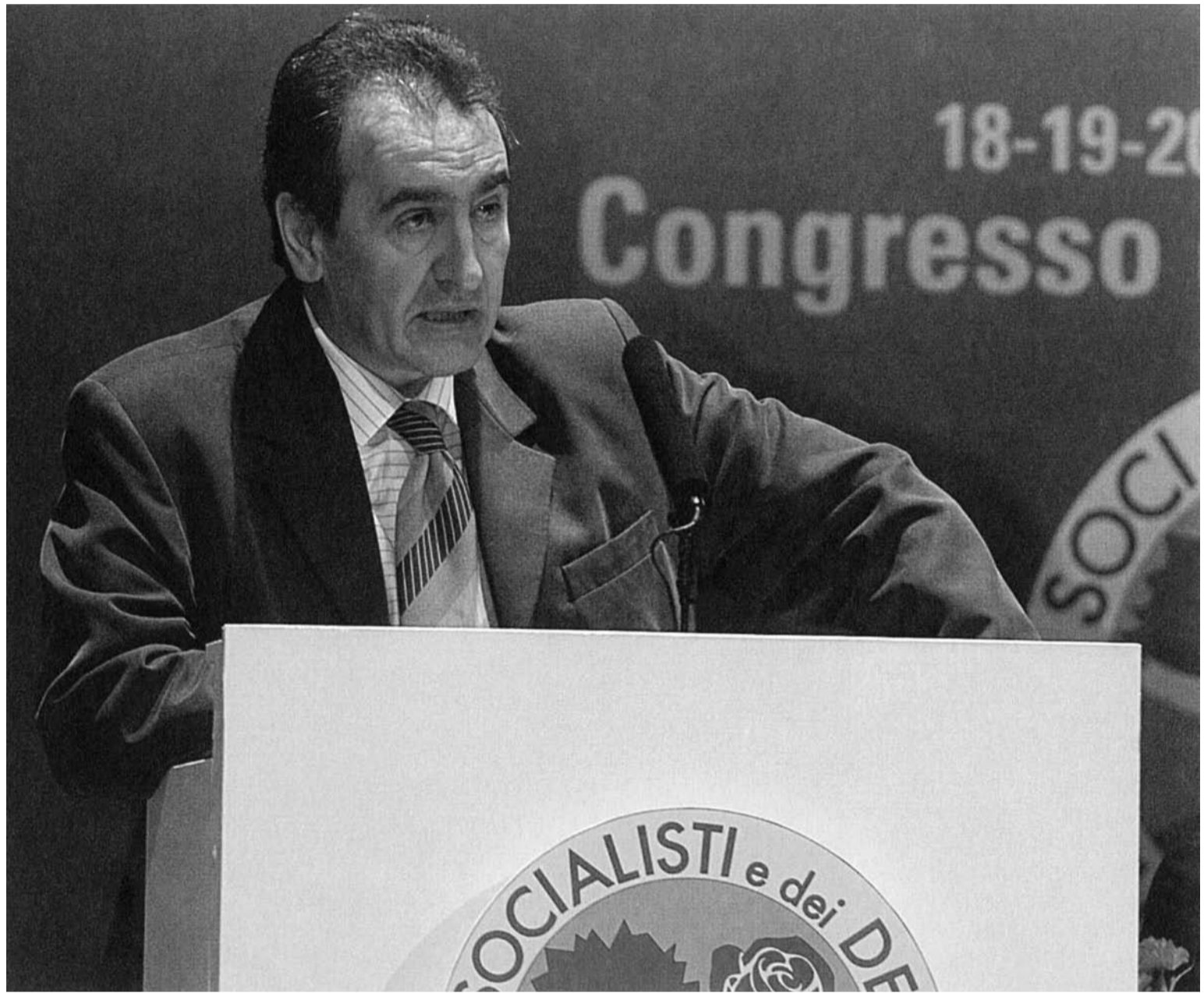
Fondateur de la Commission de la Culture et des Droits de l'homme du barreau d'Andorre (1983)

Membre du Conseil de l'Ordre du barreau d'Andorre (1986-1989)

Membre (1987-1990) du comité exécutif de l'Association Internationale des jeunes avocats (A.I.J.A.) ayant le siège à Bruxelles. Pendant sa trajectoire législative il a été membre de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe de 1995 à 2001. En 2004 il fut de nouveau désigné membre de la délégation andorrane au Conseil de l'Europe, jusqu'à ce jour. Son activité européenne lui a valu d'être nommé vice-président de la sous-commission des Droits de l'Homme de l'Assemblée parlementaire en 2004. En juin 2005 il fut élu président de la sous-commission sur les problèmes criminels et la lutte contre le Terrorisme. Il a été élu de nouveau à ce poste le 12 avril 2006 à Strasbourg.

Il est aussi représentant des parlementaires du Conseil de l'Europe devant le groupe d'Etats contre la corruption (GRECO). Finalement il faut signaler qu'il est membre fondateur du parti Social-démocrate d'Andorre et fut élu Premier Secrétaire lors de sa création en juin 2000. Il a quitté cette fonction en janvier 2004.

## PRESIDENZA DEL CONSIGLIO DEI MINISTRI. San Marino e Andorra: *Unione Europea, Kyoto, TV sans frontières, pace, cultura, sport* Un grande cantiere da sviluppare insieme



1- Je pense qu'il est très important que des réalités nationales et étatiques comme San Marino, aujourd'hui, et l'Andorre demain puissent prouver et démontrer que même le micro-etats peuvent et doivent jouer un rôle dans la scène internationale.

En janvier dernier j'étais à Strasbourg, dans l'hémicycle de l'Assemblée Parlementaire, lors du discours de notre ami et camarade FIORENZO STOLFI. C'était pour moi un grand moment de voir que les petits états européens ont aussi une ligne politique claire dans la défense de la paix, la démocratie et les droits de l'homme.

C'est précisément en tant que pays qui ont toujours pratiqué la démocratie et n'on jamais plongé dans des conflits armés, que les petits états peuvent montrer la voie du dialogue et forcer le respect des plus grands.

2- Si, comme nous l'espérons, lors des prochaines élections législatives, en avril 2009, nous arrivons au gouvernement de l'Andorre nous proposerons des projets à développer en commun avec votre Repubblica. Notamment dans les domaines de télécommunications ainsi que du sport. Un grand chantier à développer ensemble est aussi

celui des relations avec l'Union Européenne.

San Marino et Andorre se doivent de renforcer les liens économiques avec Bruxelles tout en plaidant la cause de l'adaptations des accords à notre dimension géographique et démographique.

3- Justement, l'évolution de la TV sans frontières est tellement rapide qu'un seul petit état ne pourra pas, à mon avis, lancer un projet crédible et viable.

Il faudrait donc envisager un accord à deux ou a trois.

4- Tantque les grands de ce monde n'accepteront de se plier au protocole de Kyoto nous aurons du mal a lutter efficacement contre la réchauffement climatique.

Récemment notre parti a organisé en Andorre une projection du documentaire d'AL GORE. Il faut vraiment agir vite et a tous les niveaux.

Il en va de même pour la défense de nos patrimoines linguistiques et culturels. L'uniformisations des relations internationales à travers la langue anglaise nous oblige à redoubler d'effort pour défendre nos belles langues latines, l'italien et le catalan, et promouvoir la diversité culturelle dans un monde global.

Dans ce sens la récente conférence internationale « La lingua italiana nei piccoli Stati » qui a eu lieu a San Marino est une bonne initiative.

5- Je pense que les petits états d'Europe doivent s'engager davantage pour la paix. Tout d'abord en profitant de notre présence au Conseil de l'Europe. Que ce soit au niveau du Comité de Ministres -et l'actuelle présidence de San Marino en est une excellente démonstration- ou dans les travaux de l'Assemblée parlementaire. Il faut, par exemple, que nos parlementaires réussent à avoir une forte présence dans les interventions en plénière mais aussi en tantque rapporteurs.

C'est ainsi que nous pourrions oeuvrer pour la paix, le progrès et la démocratie : en démontrant que les ressortissants des petit états sont aussi partie prenante des travaux du groupe socialiste de l'Assemblée parlementaire et qu'ils sont aptes et préparés pour présenter des rapports sur les questions examinées par l'Assemblée parlementaire.

Enfin il faudrait aussi que nos parlementaires soient plus actifs dans les missions internationales d'observation des élections sous l'égide de l'OSCE et du Conseil de l'Europe.